FICHE TECHNIQUE **HUILE DURE**

PROPRIETES

Cuisson de résines et d'huiles de haute qualité à partir de matières premières naturelles. Mets en valeur la structure du bois à grâce au mince film obtenu confère au support une protection microporeuse, satinée, avec une bonne résistance mécanique, hydrofuge et anti-salissures, empêchant le jaunissement ultérieur. Satisfait aux exigences de la norme EN71/3, partie 3 (sécurité des jouets) et à la norme DIN 53160 (salive et transpiration). L'HUILE DURE est adaptée aux surfaces absorbantes en intérieur comme parquets bois, liège ou linoléum, escaliers, meubles panneaux OSB et aménagements bois. N'est pas adapté pour supports avec eau stagnante !
Attention : L'application sur les surfaces internes des mobiliers peut provoquer de mauvaises odeurs !
Conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342.
Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-104

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, ester de résine de colophane, huile de carthame, agent matifiant, microcire, oxyde de zinc, montmorillonite, liant, anti-moussant, siccatif cobalt polymère, siccatifs calcium-manganèse, antioxydant.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Eliminer les anciennes peintures. Poncage final au grain 240 pour les meubles, au grain120 pour les parquets.

2- Première application

Bien remuer et appliquer une couche de manière fine et régulière à l brosse, au rouleau, au pistolet, par trempage ou au chiffon ; Sur les sols utiliser de préférence un rouleau laquer velours. Les supports très basorbants peuvent être traités au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION.

3- Couche intermédiaire et finition

Après la première couche faire un égrenage (grain 150-180 pour les sols, grain 240 pour les meubles). Les sols en bois ou en liège nécessiteront au minimum 2 couches. Selon l'absorption du support appliquer 2 ou 3 fines couches. En cas de nécéssité effectuer un égrenage entre couches.

3a- Application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1-1,5 mm, pression 2-2,5 bar
Airless : Duse 0,23-0,28 mm pression 4 bar, pression matériel 80 bar

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au balais, chiffon, Mopp ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NACASA 4010.

Important : Mélanger les pots de numéros de charges différents avant utilisation ! Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 12°C ! Le non-respect de ces consignes peut engendrer des odeurs persistantes !

SECHAGE

Hors poussières après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 16 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les sols sont praticables avec modération après 3 jours, secs à cœur après 7 à 14 jours. Une température adéquate et une bonne aération accélèrent le séchage. Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support, ou avec des bois exotiques ou à tanins.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Selon les recommandations du bâtiment (DIBt), après imprégnation appliquer 2 couches de 25 gr/m² (28 ml/m²) chacune.
En utilisant que l'HUILE DURE /
1ère couche 60-80 ml/m² (12 à 16 m²/litre)
2ème et 3ème couche 45-60 ml/m² (16 à 22 m²/litre).
La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et la structure des bois.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)
VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

375ml, 1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les règlementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.
AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.
Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 490 g/l maxi

GISCODE : Ö 60+

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)
VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU